



**PROCES-VERBAL DU 26 NOVEMBRE 2015 A 20H00
AU BUREAU DE LA DIRECTION DE L'ESPLANADE**

Présidence : Madame Chantal Landeiro

La Présidente ouvre la séance à 20h00 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes et en particulier à Madame Maryline Clerc nouveau membre de la société civile.

L'enregistrement de cette séance est accepté à l'unanimité.

Ordre du jour :

1. Appel.
2. Acceptation de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal du 4 juin 2015.
4. Lecture de la correspondance reçue.
5. Fixer les dates des deux demi-journées de congé.
6. Propositions de candidature pour la place de délégué de la Société Civile à repourvoir.
7. Point de situation de la part de la Direction.
8. Point de situation de la part de l'AISE.
 - a) Harmonisation des cantines.
 - b) Répartition des élèves selon les pôles HarmoS.
 - c) Nouvelle consigne de la part de « Mobilis » pour les transports.
 - d) Devoirs surveillés.
 - e) Facturation des camps.
 - f) Recherche de moniteurs pour les cours facultatifs.
9. Divers et propositions individuelles.
10. Fixer notre agenda futur.

1. Appel :

La secrétaire procède à l'appel qui fait constater la présence de 11 membres et 4 membres sont excusés. Le quorum étant atteint, la séance peut avoir lieu.

2. Acceptation de l'ordre du jour :

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité tel que présenté.



3. Approbation du procès-verbal du 4 juin 2015

Le procès-verbal du 4 juin 2015 est accepté à l'unanimité tel que présenté.

4. Lecture de la correspondance reçue

Pas de correspondance reçue.

5. Fixer les dates des deux demi-journées de congé

La Présidente propose de fixer les deux congés que le Conseil d'Établissement peut octroyer. Cette proposition est acceptée et les dates proposées sont les suivantes :

Le mercredi 4 mai 2016 (matin)

Le vendredi 1^{er} juillet 2016 (après-midi).

Ces dates sont acceptées et un courrier sera envoyé à la DGEO afin de les informer de cette décision.

Un second courrier sera transmis aux parents par l'intermédiaire des enseignants. La secrétaire fournira les copies à la Direction des écoles en janvier 2016.

6. Proposition de candidature pour la place de délégué de la Société Civile à repourvoir

La Présidente propose d'envoyer un courrier à Madame Linda Hormann-Bally qui serait potentiellement intéressée à prendre la place libre de déléguée de la société civile. Cette proposition est acceptée par les membres du Conseil d'Établissement.

7. Point de situation de la part de la Direction :

Monsieur Julien Wettstein annonce que le nouveau site Internet de l'Esplanade est en ligne. Un nouveau système électronique de gestion des absences est utilisé par tout l'établissement depuis la rentrée scolaire.

Monsieur Julien Wettstein annonce que la convention « Etat-Communes » entre l'AISE et la Direction des écoles sera mise à zéro. Le Conseil d'Établissement sera alors plus impliqué dans la mise en place des activités de prévention au sein de l'école.



8. Point de situation de la part de l'AISE :

a) Harmonisation des cantines

La Présidente annonce que depuis la rentrée 2015 l'harmonisation des cantines a été mise en place. L'AISE gère à présent entièrement les restaurants scolaires de l'arrondissement et tout se passe très bien.

b) Répartition des élèves selon les pôles HarmoS

La Présidente annonce que les pôles HarmoS de notre arrondissement sont pratiquement entièrement définis.

c) Nouvelle consigne de la part de « Mobilis » pour les transports

Madame Stiefel, responsable du Dicastère des transports de l'AISE, annonce que « Mobilis » impose aux transporteurs de refuser dans les bus tous les passagers ne possédant pas un titre de transport valable.

L'AISE fonctionnait jusqu'à ce jour avec CarPostal en utilisant un forfait. « Mobilis » n'accepte plus ce système de forfait et un ticket doit à présent être remis aux élèves pour les transports concernés. Des élèves de l'Esplanade possèdent à présent des tickets pour se rendre à la gymnastique dans certains villages.

L'AISE se retrouve dans une situation plus compliquée pour certaines courses et des carnets à souche doivent être utilisés par l'école.

d) Devoirs surveillés

La Présidente annonce que les devoirs surveillés sont passés de 45 minutes à une heure mais ceux-ci ne rencontrent pas plus de succès. Les devoirs surveillés sont ouverts à Vich uniquement par manque d'inscriptions dans les villages de Begnins et Le Vaud.

Les élèves peuvent rentrer chez eux, à la fin des devoirs surveillés, avec CarPostal mais l'AISE n'organise pas de transport pour le retour des élèves à domicile.

e) Facturation des camps

La Présidente annonce que l'AISE reprendra la gestion de la facturation des camps. Une facture sera envoyée aux parents ainsi l'argent ne transitera plus par les enfants et les enseignants.



f) Recherche de moniteurs pour les cours facultatifs

La Présidente annonce que l'AISE a repris la responsabilité de l'organisation des cours facultatifs. Le Comité de Direction recherche des moniteurs pour donner des cours facultatifs durant la pause de midi à Vich, Begnins et Le Vaud.

Par ailleurs, Monsieur Loris Falleti a créé « Let's sport after school » à Bassins. Les élèves se rendent à 16h00 à la salle de gymnastique afin de se dépenser et découvrir divers sports. Le Conseil d'Etablissement salue cette initiative.

9. Divers et propositions individuelles :

Prévention

La Direction gardera l'organisation de la prévention de la dépendance et de l'obésité. Les Communes doivent organiser les autres cours de prévention.

Monsieur Julien Wettstein précise qu'il y a déjà beaucoup de préventions, il n'en faudrait pas plus qu'à présent.

Lors du prochain Conseil d'Etablissement Monsieur Julien Wettstein fera une présentation sur la prévention.

Questions et remarques :

Madame Monya Jaccard constate qu'il est difficile de joindre le secrétariat pour annoncer des absences.

Monsieur Julien Wettstein répond qu'il n'y a qu'une seule ligne téléphonique mais que celle-ci est ouverte dès 7h15 le matin. Les parents doivent dire au secrétariat la durée de l'absence ou appeler chaque matin.

Madame Monya Jaccard demande si la Direction peut remettre aux élèves une liste des numéros de téléphone de la classe. Monsieur Julien Wettstein répond que cela n'est pas possible.

Monsieur Julien Wettstein rappelle qu'en cas de neige, les parents doivent se rendre sur le site Internet de l'Esplanade pour savoir si l'école a lieu.

Madame Susanna Swann explique que des parents d'élèves de Le Vaud sont inquiets car, selon eux, les enfants subiraient racket, violence et la présence d'arme aurait été constatée à l'école.



Monsieur Julien Wettstein répond qu'en effet des plaintes ont été déposées par des parents. Cependant, si comme dans tous les villages il y a des bagarres, il n'y a pas de racket ni d'armes à l'école. Par contre la Direction déplore de réels problèmes avec les réseaux sociaux.

10. Fixer notre agenda futur :

Les prochaines séances du Conseil d'Établissement auront lieu les :

- **3 mars 2016 à 20h00 à la salle du Conseil communal de Begnins.**
- **16 juin 2016 à 20h00 au restaurant scolaire de Begnins.**

La Présidente remercie toutes les personnes présentes ce soir et la séance est levée à 22h10.

Pour le Conseil d'Établissement de L'AISE


Chantal Landeiro


Vanessa Wicht